

Pour découvrir Ecully



***Quatre
Circuits
Pédestres***



Ville
d'Écully

La Verdoyure



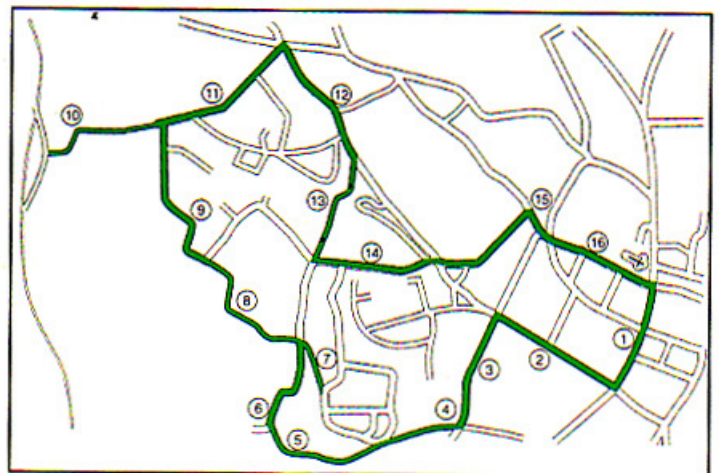
Longueur :
7 kilomètres

Temps :
2h30 à 3 heures

**Départ
et retour :**
Place de Gaulle

- prendre avenue Docteur Terver (Président du Conseil Général du Rhône, conseiller municipal). ①
Voir n° 17, maison où résidait le Dr Terver n° 18, jardin de la Condamine.
- traverser le jardin et ressortir chemin de Grandvaux. ②
- prendre à droite. Descendre.
- arriver au carrefour fleuri. (bancs).
- prendre à gauche avenue Professeur Santy ③ (spécialiste des cardiopathies congénitales).
*Voir, à droite, castel de la Greysolière
A droite, jardin de Malrochet (bancs, pièce d'eau).
Contre haut de l'école de Grandvaux, colombier de Jos, 1575.*
- prendre au carrefour (square arboré avec bancs) à droite, chemin du Plat. Monter. ④
*Voir place d'Hélvétie, statue de reconnaissance à la Suisse par Marcel Renard, 1945.
Croix en haut relief.*
- prendre sentier piétonnier des Balmes. Descendre. ⑤
Voir suite de beaux chênes. Ruisseau du Vivier.
- prendre à gauche, chemin des Rivières. ⑥
*Voir n° 12, Château des Rivières, 16e siècle.
Ensemble hétéroclite de vieilles maisons agréablement restaurées.*
- faire demi-tour et suivre le chemin des Rivières ⑥ (sous-bois ruisseau du Vivier).
- prendre à droite chemin des Bruyères. ⑦
Voir n° 3, porte ancienne avec armes des Guerriers, 15e siècle.
- faire demi-tour, rejoindre le chemin des Rivières.
- prendre à l'intersection Bruyères-Rivières, sentier piétonnier de Chantegrillet (montée). ⑧
Ruisseau du Vivier. Bancs.

- prendre en face sentier, chemin des Hautes Bruyères. ⑨
Voir n° 31, Château de Pontourné, architectes Vernon et Sainte Marie Perrin, 1904.
 - prendre à gauche, sentier piétonnier de la Verdoyure. (très forte descente). ⑩
*Voir n° 26, Château de Fontville où Henri III vint prendre des nouvelles du Duc d'Epéron en 1580.
Passerelle et ruisseau des Planches.*
 - faire demi-tour, continuer par chemin de Fontville. ⑪
 - prendre à droite, chemin du Calabert ⑫. Descendre.
 - prendre à droite, après n° 1, sentier piétonnier des Calettes ⑬, fermé aux voitures par une barrière. Sur mur, fléchage vert, "Entrée des Etudiants".
Voir Château du Vivier, 1884. Ecole des Arts Culinaires et de l'Hôtellerie.
 - passer derrière le château.
 - prendre à gauche escalier rustique pour visiter le parc.
 - revenir au sentier et continuer.
 - prendre à gauche, chemin des Hautes Bruyères et continuer par chemin du Trouillat. ⑭
*Voir n° 27, Château "La Roseraie", 19e siècle.
n° 4, Château de Beauvallon, 16e siècle.
n° 21, en face, vieux puits et plaque à la mémoire de Marie Belluze, mère du Saint Curé d'Ars.*
 - prendre à droite, avenue de Collongue (nom d'un ancien maire d'Ecully, 1937-1971). ⑮
 - continuer par l'avenue Edouard Payen (conseiller municipal). ⑯
Voir Croix des Jubilées, 1826-1886 à l'angle du Chancelier. n° 18, vieux puits.
 - retour place Charles de Gaulle.
- N.B. Les demeures citées sont toutes "propriétés privées" et l'accès de leur parc est interdit.**



Le Val de Chalin



Longueur : 6 kilomètres
Temps : 2 heures
Départ et retour : Place de Gaulle

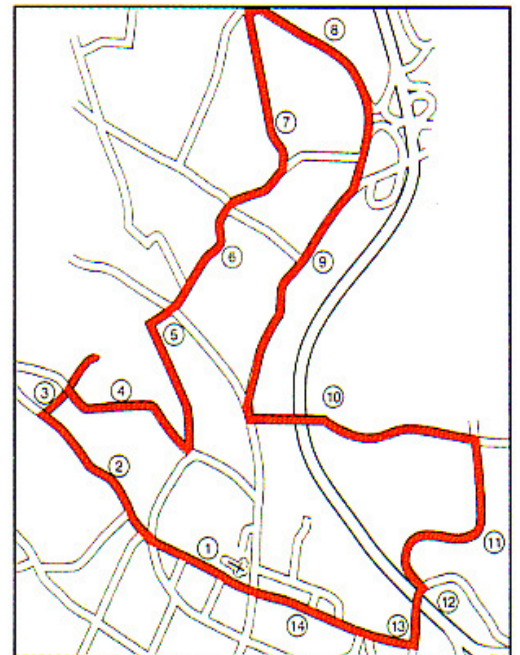
- prendre avenue Edouard Payen (conseiller municipal). ①
Voir n° 18, puits. Angle Payen-Chancelier, Croix des Jubilés 1826-1886.
- continuer tout droit, avenue de Collongue ②
 (ancien maire). Monter.
Voir n° 1, portail du Château des Bruyères 1877
- prendre à droite Allée de Gamsheim ③
 (ville d'Alsace, filleule d'Ecully).
- prendre à droite chemin de Charrière-Blanche ④
 (Charrière : voie par laquelle peut passer un char.
 Blanche : peut-être chaussée pavée). Descendre.
Voir à gauche, parc et château de Charrière-Blanche 19e siècle.
- prendre à gauche, chemin du Chancelier. ⑤
- continuer tout droit, chemin de Villeneuve ⑥
 (Villam Novam, 13e siècle).
*Voir n° 2, plaque Jean-Marie Vianney
 n° 4, portail des lions et plaque Jouffroy d' Abbans
 n° 14, porte ancienne murée et fenêtre à meneaux
 n° 20, en face, ruisseau de Montchal.*
- prendre à gauche, chemin du Pérollier (Peyrollier :
 fabricant de grandes marmites en cuivre). ⑦
 Monter (bancs).
*Voir vue sur carrefour et colline.
 A droite, chapelle Jean-Marie Vianney.*
- place du Pérollier (fleurie, bancs)
Voir croix de 1805.
- prendre à gauche (direction Ecully) chemin Jean-Marie
 Vianney (Curé d'Ars). ⑧
Voir n° 12, Eglise évangélique Lyon-Ouest.

Vue sur la Duchère et Fourvière.

Carrefour fleuri, bancs.

A droite, vue sur anciens bâtiments du couvent du Bon Pasteur. Vers chapelle, dans le parc, machine à vapeur (propriété des Amis du Musée) de l'usine Rhodiaceta de Vaise.

- prendre route de Champagne, direction Ecully. ⑨
*Voir n° 14 bis, bel encadrement de portail en pierre.
 Carrefour fleuri.
 n° 7, en face, ruisseau des Panquettes (Montchal)
 n° 5 bis, en face, Château Royé-Vial, 19e siècle.
 n° 2 et 2 bis, portail Louis XIII et maison du 16e
 siècle. Plaque Général d'Anthouard.
 Carrefour fleuri, bancs.
 Croix de 1805.*
- prendre à gauche, chemin Chirpaz (assassiné en 1944) ⑩
 ancien chemin de Chalin. Monter.
*Voir n° 20, en contre bas et à gauche de l'entrée des
 bureaux, ruines d'un vieux lavoir.
 n° 7, Villa Saint-Pierre, architecte Gaspard André.*
- prendre à droite, chemin de la Sauvegarde. ⑪
*Voir carrefour fleuri.
 n° 1, pavillon Villa Saint-Pierre.
 n° 2, Eglise de Jésus Christ et des Saints des
 derniers jours.
 Vue sur centre de formation horticole.*
- prendre à droite, avenue de Verdun. ⑫
- prendre à droite, montée Mastier (Docteur). ⑬
- prendre avenue Raymond de Veysière (ancien maire). ⑭
- retour place Charles de Gaulle.



N.B. Les demeures citées sont toutes "propriétés privées" et l'accès de leur parc est interdit.



Les deux Vallons

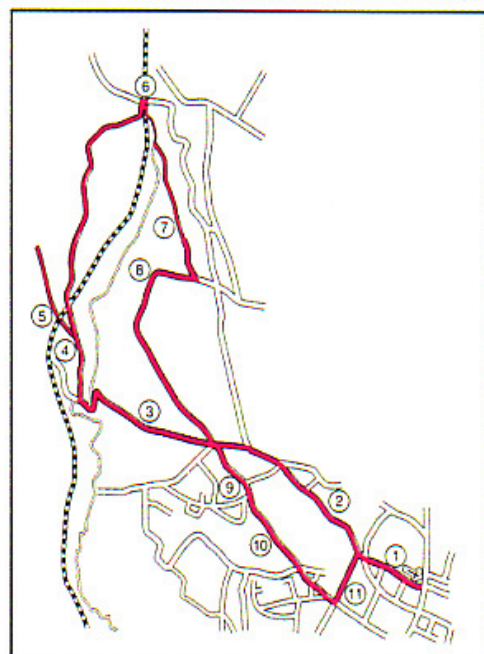
Longueur :
9 kilomètres

Temps :
3 heures

**Départ
et retour :**
Place de Gaulle

- prendre avenue Edouard Payen (conseiller municipal). ①
Voir n° 18, puits. Angle Payen-Chancelier, Croix des Jubiléés 1826-1886.
- prendre avenue de Collongue ② (ancien maire). Monter.
*Voir n° 1, Portail Château des Bruyères 1877.
n° 3, en face, Villa Barret, Catherin Berger Architecte.
n° 5, Chapelle de l'Ecole Centrale.*
- prendre à gauche, chemin de Charbonnières. ③
Descendre.
Voir n° 20, belle allée d'arbres.
- prendre à droite, sentier des Planches. Monter. ④
- prendre à gauche, à hauteur d'un banc, sentier Jansavon. Descendre en sous-bois. ⑤
*Voir viaduc de chemin de fer.
ruisseau des Planches tout le long du sentier.*
- faire demi-tour à la hauteur de la première maison rencontrée.
- reprendre à gauche sentier des Planches. Monter.
- passer voie ferrée. Sous-bois.
*Voir parcours de santé.
borne de l'an VIII.*
- en débouchant sur la prairie, continuer le sentier longeant l'orée du bois. (banc).
Vue sur le village de Dardilly.

- après les villas, descendre en sous-bois jusqu'au voisinage de la voie ferrée où on prendra à gauche.
- prendre à droite route de Dardilly, passer sous pont de chemin de fer. ⑥
- prendre à droite voie d'accès au parking de la halte ferroviaire. Au bout de celle-ci, prendre sentier de Serres. Descendre. ⑦
- franchir ruisseau de Serres sur passerelle de planches. Monter sous-bois.
Sur le plateau, vue sur Mont Cindre et Mont Verdun.
- prendre à droite chemin du Petit Bois. ⑧
*Voir n° 78, Croix à Jean-Marie Vianney. Chalet.
Très belle vue sur le Vallon de Serres.
En contre-bas du banc, Maison du Maquis.
Voir n° 15-13, allée d'arbres déjà vue au n° 20 du chemin de Charbonnières.*
- prendre chemin du Calabert (ancienne famille d'Ecully). ⑨
Voir château et parc du Vivier (Ecole des Arts Culinaires et de l'Hôtellerie). Le parc est public, bancs, pièce d'eau.
- prendre chemin de Grandvaux. Descendre. ⑩
*Voir vue sur le Vallon de Malrochet.
Castel de la Greysolière.*
- prendre à gauche avenue Professeur Santy (spécialiste des cardiopathies congénitales, mondialement connu). ⑪
- prendre à droite avenue Edouard Payen. ①
- retour place Charles de Gaulle.



N.B.

Les demeures citées sont toutes "propriétés privées" et l'accès de leur parc est interdit.



La Vallée de l'Histoire

Longueur :
4 kilomètres

Temps :
1h30

**Départ
et retour :**
Place de Gaulle

- prendre avenue de Veysière (ancien maire). ①
- prendre à droite chemin de Randin (famille d'Ecully aux 17e et 18e siècles). ②
- prendre à gauche chemin de la Vernique (altération de Véronique, nom d'une propriété au 16e siècle). ③
Descendre.
*Voir en face du n°35 Clinique "Mon Repos", ancien couvent de Carmélites.
Vue sur la Demi-Lune.
n°37 Pavillon porche et castel du Treuil 17e siècle.*
- prendre à droite la voie de la Clinique du Val d'Ouest. ④
Vue sur Château Récamier du 19e siècle, situé sur la colline au dessus du Château du Treuil du 17e siècle.
- arrivé, au panneau "Livraisons", continuer par le sentier longeant le ruisseau des Planches.
Voir les ruines du Pont à Siphon de l'Aqueduc de la Brévenne 1er siècle. Longueur 400 mètres, largeur 8,15 m, hauteur au-dessus du ruisseau 22 mètres.
- revenir par voie d'accès de la clinique.
- avant le chemin de la Vernique, prendre sur la droite le sentier piétonnier sur butte gazonnée. ⑤

- prendre à droite boulevard du Valvert ⑥, puis tout de suite à droite, chemin du Vieux moulin. ⑦
Vue sur Château Récamier et Clinique Val d'Ouest.
- prendre à droite chemin Pierre Dupont (chansonnier). ⑧
Voir en face n°29, maison ancien moulin, meule dans la prairie.
- prendre montée des chalets. 152 marches. ⑨
*Première porte à droite villa réalisée par Sainte Marie Perrin pour le journal le Nouvelliste.
Vue sur la Demi-Lune.
Voir en haut à droite chapelle et colombier de la maison forte de Randin.*
- prendre à gauche avenue Béranger (chansonnier). ⑩
Descendre.
*Voir vue sur la Demi-Lune.
au n°2 villa Les Pervenches 1905
angle Béranger-Baronnier, Villa Fantasia.*
- prendre avenue Baronnier (ancien maire). Monter. ⑪
Voir monument aux morts des guerres, inauguré le 8 mai 1921. (bancs).
- prendre à droite avenue Terver (Président du Conseil Général du Rhône, conseiller municipal). ⑫
*Voir n°47, Château de Roqueplane 19e siècle (institution du Sacré Cœur).
n°39 Château Gourd 19e siècle.
n°31, emplacement de l'Eglise d'Ecully au 13e siècle.
n°18, jardin de la Condamine (bancs, aire pour jeux d'enfants).
n°17, maison où résidait le Dr Terver*

N.B. Les demeures citées sont toutes "propriétés privées" et l'accès de leur parc est interdit.



Conception et réalisation :
Service de Communication de la Mairie et
Charles Jocteur
Président d'Histoire et Archéologie



Ville
d'Ecully

Au cours des sorties équestres, les cavaliers qui se rencontrent se saluent. Amis randonneurs, pourquoi n'en pas faire autant dans nos sentiers piétonniers ? Qu'ils soient aussi les sentiers de la convivialité.
Parcs, sentiers, ruisseaux sont à vous. Conservez-les propres. Ne jetez ni plastiques, ni bouteilles, ni papiers qui défigurent le site.
Ces circuits vous font découvrir les richesses de notre patrimoine. Pour en connaître d'avantage, vous pouvez lire :
"Histoire d'Ecully" par Vaesen et Vingtrinier.
"Plaquette du pré-inventaire d'Ecully."
"Ma rue, cette inconnue" Tome I et Tome II
"Ecully, regards sur le passé" (1991)